



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

-----  
**Séance du 28 mars 2023**

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,  
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h13 et levée à 20h30*

**Étaient présents :**

**G.B.M :** AEBISCHER Elise ; BAILLY Guillaume ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; POUJET Yannick ; TERZO André ;

**C.C.L.L :** CRETIN Emmanuel ; CHOPARD Félix ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

**C.C.V.M :** AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

**Étaient excusés :**

**G.B.M :** BERNARD Franck ; DUSSAUCY Nadine ; LEMERCIER Myriam ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; PARIS Daniel ;

**C.C.L.L :** COULET Gérard ;

**C.C.V.M :** DOUBEY Boris ;

**Secrétaire de séance :** Jean-Claude CONTINI

**Procuration de vote :**

**Mandant :** Nadine DUSSAUCY

**Mandataire :** Jean-Marc BOUSSET

## **MARCHÉ DE LOCATION D'UNE PELLE ÉQUIPÉE D'UNE PINCE DE TRI**

**Rapporteur** : Monsieur André TERZO, Vice-Président en charge du centre de tri

Le process de tri des encombrants en provenance des déchetteries et arrivant sur l'installation de tri et massification (ITM) nécessite une pelle équipée d'une pince de tri.

Les prestations attendues portent sur :

- la location de type full d'une pelle équipée d'une pince de tri pour un volume d'heures d'utilisation estimé à 1 200 heures par année de location.
- la réalisation de prestations de maintenance curative
- la fourniture des pièces de rechange et consommables

Le marché actuel, mis en œuvre le 30 avril 2021 prendra fin le 19 juillet 2023.

Il est proposé de lancer une nouvelle consultation afin de disposer d'un nouveau marché.

Il est proposé de mettre en œuvre une consultation selon les termes suivants :

- la procédure formalisée de consultation sera celle des appels d'offres.
- la consultation portera sur un seul lot
- le marché ne retiendra qu'un seul titulaire.
- la mise en place d'un accord-cadre mixte (partie forfaitaire, partie à bons de commande et partie à marchés subséquents).

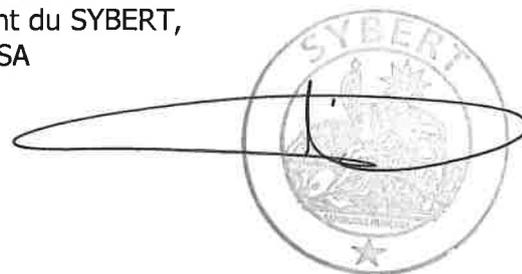
Précisément, l'accord-cadre est composé d'une partie à prix forfaitaire sur la location d'une pelle équipée d'une pince de tri estimée à 50 000 € HT par an, d'une partie à bons de commande portant sur 10 000 € HT par an et d'une partie à marchés subséquents négociés, dans la limite stricte de 20 000 € HT par an, pour toute prestation ou fourniture, au titre de la maintenance curative de la pelle non décrite au BPU, non prises en charge par le loueur et nécessaire au bon fonctionnement des engins.

Ainsi, le présent marché est estimé à 80 000 € HT par an, soit 240 000 € HT, toutes périodes confondues.

Cet accord-cadre sera notifié pour une période initiale d'un an à compter du 20 juillet 2023, jusqu'au 19 juillet 2024 ; il sera reconductible 2 fois, par périodes de 12 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2026 maximum.

**A l'unanimité, le Comité Syndical valide les termes de cette consultation et autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre, après attribution par la Commission d'Appels d'Offres.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 28

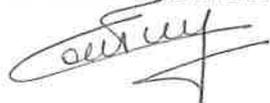
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Secrétaire de séance,

Jean-Claude CONTINI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JC CONTINI', with a stylized flourish at the end.

